

**EXTRAIT DU REGISTRE DU**

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
12	12	8	9

Séance du 10 mars

L'an deux mil vingt-six, le 10 mars

Convocation  
04/03/2026  
Date d'affichage 04/03/2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Evelyne TRES CARTES, Adjointe au Maire et de Madame Catherine DECUYPER, Maire (à partir de 18h07).

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER – H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRES CARTES – C. GREGOIRE- P. BOYET – C. GUILLAUME

Absent ayant donné pouvoir : W. COLAS à E. TRES CARTES

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire : S. GREMY

**AMENAGEMENT DANS LA RUE DE LA FORET : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Vu la délibération du 25 septembre 2025 autorisant Mme le Maire à lancer un marché pour les travaux de voirie de la rue de la Forêt,

Vu le marché à procédure adaptée publié le 03 février 2026,

Vu la commission d'appel d'offres en date du 10 mars 2026 par laquelle l'entreprise EIFFAGE a été retenue pour un montant de 339.756,94 € HT soit 407.708,33 € TTC.

Vu la convention du Conseil Départemental de l'Yonne,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à signer le marché avec l'entreprise EIFFAGE et tous les documents s'y rapportant,

DIT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2026.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance  
Stéphanie GREMY



Le Maire  
Catherine DECUYPER


